

LA XXIème SEMAINE MONTAGNE – ANNEE 2020

Pour cette XXIème semaine, lors de notre séjour à SEVRIER (73) j'ai voulu demander l'adhésion de tous pour la prochaine semaine. C'est ainsi que la volonté de la plupart, pour ne pas dire de tous les présents, s'est portée sur le Vercors. Personnellement je ne connais pas mais je me suis enquis de connaître les possibilités.

De la sorte, le dévolu a été jeté sur « LE PONT D'URLE » dans la Drôme, haut lieu du Vercors et des faits de résistance pendant la dernière guerre.

Le village vacances de « FONT D'URLE » est situé dans le parc du Vercors, à 1430m d'altitude, sur le site d'une petite station de ski alpin et nordique. Nous sommes près de VALENCE (26).

L'hébergement se fait dans des chambres (lit de couple ou individuel) équipées de salle d'eau privative (douche – lavabo – toilette – chauffage) et laz TV à écran plat.

Un peignoir de main est prêté pour la durée du séjour.

Le petit déjeuner est servi de 07h30 à 09h30 (cela devrait nous permettre de partir à 8h) tandis que les déjeuner et dîner sont servis à l'assiette à 12h30 et 19h30. Le vin est compris midi et soir et le café servi le midi.

Le tarif pour cette semaine montagne sous l'égide de TERNELIA est d'un montant de 465€ du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour. Mais nous bénéficions toujours de certains avantages : adhésion FFCT – chèque privilège etc ... qui font baisser le prix.

Pour cette année 2020, nous avons un peu innové puisque le séjour est programmé du Samedi 9 au Samedi 16 mai 2020. Nous délaissions le mois de juin et ses organisations particulières à la Sarthe.

Comme chaque année, chacun pourra s'adonner aux activités de son choix. Et là encore, je propose d'innover pour les parcours. Un certain nombre seront établis et l'ensemble remis à chacun des participants (par mail) pour éviter ces discussions quotidiennes sur tel ou tel parcours. Il appartiendra à chacun de se mettre d'accord avec les membres d'un groupe pour savoir quel parcours accomplir. Ce sera bien plus simple et pour moi aussi !

Les balades à pied, découvertes des environs seront aussi possibles. J'ai à cet effet acheté le guide vert « ARDECHE DROME » qui comporte tous les éléments. Et cela devrait pouvoir permettre des visites et découvertes les après-midi notamment.

Comme chaque année, nous prendrons l'assurance annulation pour le séjour et le rachat d'assurance des minibus qui s'élève à 10€ par occupant du minibus.

Si vous êtes intéressé (e) par ce séjour, n'hésitez pas à vous manifester en m'adressant un chèque de 150€/personne participant (chèque à l'ordre de l'A.C.T.CHANGE). Cette somme servira à verser l'acompte demandé. **(Si possible avant le 15 octobre 2019). C'est la date imposée par TERNELIA pour bénéficier des avantages proposés !**

Aucun engagement ne sera enregistré sans le chèque adressé à mon adresse : Alain THUREAU, 45 chemin de la Petite Bécane - 72470 – ST MARS LA BRIERE.

Evidemment, tout désistement sera pris en compte, sans l'assurance annulation si celle-ci intervient assez tôt.

Les inscriptions définitives seront prises lors de la « Galette 2020 ». MAIS, elles feront cependant l'objet de demande complémentaire auprès de TERNELIA pour connaître la faisabilité puisque la pré-réservation est faite pour 40 personnes.

Alain THUREAU